



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le **22 MAI 2025**

ID : 057-245700695-20250519-D2025_64_SI-AR

DECISION 2025-64

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération n° 18 du Conseil communautaire du 27 septembre 2022 instituant une aide financière pour l'acquisition de batardeaux, dont le règlement d'attribution a été modifié par les délibérations 27 et 24 respectivement du 8 juillet 2024 et du 10 décembre 2024,

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Considérant les demandes de subvention déposées par des particuliers résidant sur le territoire communautaire et par un syndicat de copropriété,

Considérant l'avis favorable de la Commission Eau, Assainissement et GEMAPI consultée par voie dématérialisée du 17 au 24 mars 2025 pour les dossiers 13 et 14,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1^{er} :

Une subvention au titre du dispositif d'aide financière à l'acquisition de batardeaux est attribuée aux particuliers du territoire ayant déposé un dossier de demande d'aide et reçu un avis favorable de la commission Eau, Assainissement et GEMAPI. La liste des bénéficiaires, précisant le montant respectif de l'aide, est annexée au présent document.

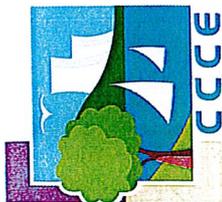
Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 19 mai 2025

Le Président
Michel PAQUET





Communauté de Communes de Cattenom et Environs
Département de la Moselle

N° de dossier	Nom	Prénom	Adresse	CP	Commune	Montant travaux	Nb batardeaux	Matériel anti-inondation	Montant aide
12	FRANKHAUSER	Elise/Cédric	5 rue Pasteur	57570	PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	1 860,00 €	2		930,00 €
15	REICHER	Stéphanie	3 rue de la Forêt	57570	BEYREN-LES-SIERCK	600,00 €		pompe + tuyau	250,00 €
16	DAP	Laetitia	1 rue de la Forêt	57570	BEYREN-LES-SIERCK	600,00 €		pompe	250,00 €
17	NIEDDU	Aldo	34 rue de Trèves	57570	FIXEM	206,80 €		pompe	103,40 €
18	HIRTZ	Mylène	11 boucle du cimetière	57570	FIXEM	2 368,80 €	3		1 184,40 €
19	HIRTZ	Audrey	15 boucle du Cimetière	57570	FIXEM	2 368,80 €	3		1 184,40 €

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le

22 MAI 2025

ID : 057-245700695-20250519-D2025_64_SI-AR

